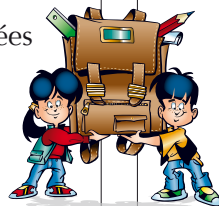


FILIÈRES ET ORIENTATION

3 filières:

- VSB, avec options spécifiques actuelles
- VSG, avec de nouvelles options spécifiques
- **Voie préprofessionnelle** avec des options spécifiques adaptées et des options de compétences orientées métier



+ création de **classes régionales d'encadrement**, destinées aux élèves du secondaire dont le comportement nécessite un enseignement plus individualisé et un encadrement plus soutenu.

➔ Orientation sur base des résultats en 5^{ème} et 6^{ème}

2 filières, plus perméables :

- Voie pré-gymnasiale = VSB actuelle
- Voie générale:
 - Cours à niveaux (2 niveaux, base et avancé)
 - ...pour trois disciplines: français, mathématiques et allemand
 - 4 périodes d'options scolaires «orientées métiers »

Changement de niveau possible tous les 6 mois,
Changement de voie tous les ans, sans redoublement

+ Possibilité de mettre en place **un enseignement consolidé** pour les élèves qui ont 3 niveaux base et sont perçus comme en difficulté:

- soit en fournissant des appuis en complément à la grille horaire,
- soit en regroupant les élèves en entités séparées pour les 3 disciplines.

➔ Orientation sur base des résultats en 6^{ème} et des ECR

NOTES

- Depuis la 1^{ère} primaire
- Calcul d'une moyenne générale au dixième de point

- Depuis la 3^{ème} primaire

CYCLE ET REDOUBLEMENT

Organisation par degré

- Promotion à la fin de chaque degré sur la base de la moyenne générale et de la moyenne en math et français puis aussi allemand
- Pas de limite au redoublement

Organisation par cycle (HarmoS), mais possibilité de décliner les objectifs du PER en objectifs annuels

- Promotion sur base des notes et des ECR
- Redoublement: maximum 2 fois sur la scolarité, une fois en primaire et une fois en secondaire

INTÉGRATION DES ÉLÈVES AUX BESOINS PARTICULIERS

Le système des 3 voies étant maintenu voire renforcé, quelle place pour ces élèves ?



Prise en charge des élèves à besoins particuliers facilitée par la perméabilité et la souplesse du système
Possibilité de certification pour les élèves au bénéfice d'un programme personnalisé

ENSEIGNEMENT, PÉDAGOGIE

- Objectifs d'apprentissage libellés en termes de connaissances et compétences à acquérir, annuellement
- Accent mis sur la langue française, fondement de tous les apprentissages.
- Priorité aux pédagogies explicites, passive pour l'élève, qui reçoit l'enseignement
- Liberté pédagogique des maîtres, pour autant que cela leur permette d'atteindre les objectifs annuels fixés par le Département.
- Transfert de la responsabilité pédagogique vers des commissions pédagogiques de branche, formées d'enseignants

- Mise en œuvre du Plan d'Etude Romand (PER), libellé sous forme d'objectifs par cycle afin d'atteindre les standards définis par HarmoS
- Augmentation du temps scolaire
- Priorité aux maths et au français
- Moyens d'enseignement homogènes
- Renforcement du rôle et de la place des projets pédagogiques par établissement
- Chaque élève parcourt l'ensemble du programme scolaire.
- Possibilité faire une année de rattrapage après la 9^{ème} pour les élèves qui n'ont pas leur certificat